

Faire le jour sur les forêts et le commerce du bois

Environ 1,6 milliard de personnes (**20 % de la population mondiale**) dépendent des forêts pour leur subsistance



La moitié des espèces de la planète vivent dans des forêts



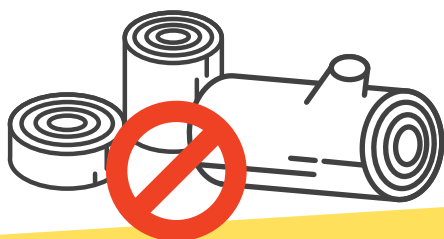
Les forêts régulent le climat et les approvisionnements en eau, elles aident à prévenir les inondations et les sécheresses, et leurs produits sont à la source de nombreux médicaments



Pourtant, **- 12 millions d'hectares** de forêt tropicale ont été perdus en 2018...



Le commerce illégal du bois constitue



UN CRIME ENVIRONNEMENTAL

Sa valeur s'élève à **152 milliards de dollars** par an

Plus de trois fois la valeur de l'extraction et du commerce illégaux de minéraux



L'exploitation forestière illégale est souvent liée à :

- La corruption
- Les conflits civils et la violence
- La violation des droits de l'homme
- Le crime organisé

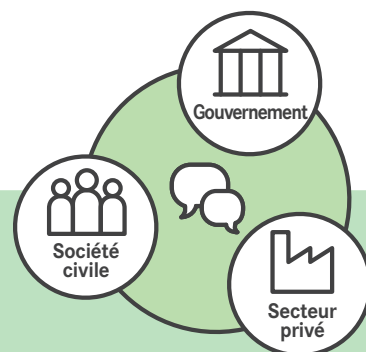
LA TRANSPARENCE DEMANDE :

- 1 Améliorer l'accès à l'information
- 2 Augmenter les capacités d'analyse de données
- 3 Améliorer la communication des décisions

LE MANQUE DE TRANSPARENCE DANS LE SECTEUR FORESTIER rend plus difficile d'identifier et sanctionner les contrevenants

LA TRANSPARENCE PERMET :

- 1 La participation significative des parties prenantes afin d'assurer la redevabilité des gouvernements et de l'industrie
- 2 L'élimination des pratiques commerciales et de la concurrence déloyales
- 3 La lutte contre la corruption dans la prise de décisions et dans les investissements



Faire le jour sur les forêts et le commerce du bois



Le plan d'action de l'UE sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT, selon son sigle en anglais) constitue la réponse de l'UE au problème de l'exploitation forestière illégale



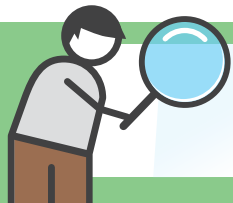
L'autorisation FLEGT garantit que le bois est d'origine légale



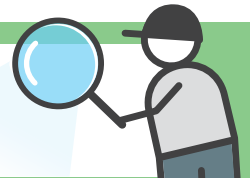
15 pays exportateurs de bois tropicaux

négocient ou mettent actuellement en œuvre des accords FLEGT avec l'UE

Les négociations des accords FLEGT favorisent la transparence et l'implication des parties prenantes



FLEGT favorise la participation des personnes et leur influence sur les processus de prise de décisions



Les organisations de la société civile agissent comme garants en assurant le suivi des opérations forestières et d'application de la loi

Les pays impliqués dans les processus FLEGT rendent publiques les informations sur leurs secteurs forestiers :

Portail sur la transparence du bois

Le portail sur la transparence de la filière bois au **Ghana** offre des informations en temps réel sur les permis de coupe, les compagnies forestières et les exportations de bois

Au **Cameroun**, les observateurs transmettent des informations sur les activités illégales aux autorités compétentes, leur permettant ainsi de sanctionner les contrevenants

Liste des compagnies légalement vérifiées

L'**Indonésie** donne accès à l'UE à sa base de données sur les autorisations FLEGT dans le but d'en assurer la vérification

Au **Libéria**, les communautés utilisent les informations disponibles sur la production du bois pour vérifier qu'elles reçoivent la part qui leur correspond du loyer des terres

En **République du Congo**, les observateurs ont dénoncé une série d'irrégularités dans la collecte des revenus gouvernementaux provenant des compagnies forestières

En **Indonésie**, les observateurs indépendants publient leurs réclamations sur un portail web public. Le ministère de l'Environnement et des Forêts informe sur ce même portail des actions de suivi menées

Informations disponibles sur :

✓	Lois et règlements
✓	Planification et concessions forestières
✓	Gestion forestière
✓	Production et commerce
✓	Recettes de l'État et impôts
✓	Application des lois